



Paris, le 20 décembre 2023

## La Métropole du Grand Paris émet un avis favorable sur le projet de SDRIF-E

Le Conseil de la Métropole du Grand Paris s'est tenu ce mercredi 20 décembre 2023 au Conseil Economique Social et Environnemental (CESE), sous la présidence de Patrick OLLIER. A cette occasion, plusieurs délibérations ont été adoptées, parmi lesquelles :

### ❖ Avis favorable sur le Schéma Directeur Environnemental de la Région Ile-de-France (SDRIFe)

En tant que personne publique associée (PPA), au titre de sa compétence en matière de SCoT, la Métropole du Grand Paris a émis, sur présentation de Pierre-Yves MARTIN, Conseiller métropolitain délégué à la Cohérence Territoriale, Maire de Livry-Gargan, un avis favorable sur le projet de SDRIF-E arrêté par le Conseil régional lors de sa séance du 12 juillet 2023, avec 8 réserves et 4 recommandations.

### ❖ Convention de partenariat stratégique

#### - Convention de coopération avec la communauté d'agglomération Paris-Saclay

Souhaitant renforcer sa coopération avec les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) limitrophes, le Conseil de la Métropole a délibéré sur présentation de Daniel-Georges COURTOIS, Conseiller métropolitain délégué aux Coopérations et aux Relations Territoriales, sur une nouvelle convention de partenariat stratégique, prévue pour 3 ans, avec la communauté d'agglomération Paris-Saclay, qui regroupe 27 communes et 300 000 habitants. Cette convention va permettre d'installer des échanges durables sur des thématiques liées aux mobilités, à la transition écologique et énergétique, à la recherche et l'innovation, à l'agriculture et l'alimentation, ainsi qu'au développement économique.

### ❖ Equipements structurants et opérations d'aménagement

Sur présentation d'Hervé GICQUEL, Conseiller métropolitain délégué aux Infrastructures, aux Equipements Structurants, à l'Amélioration de l'Intégration des Abords des Autoroutes Urbaines, Maire de Charenton-le-Pont, et de Jacques-Alain BENISTI, Conseiller métropolitain délégué auprès du Président en charge du suivi « Inventons la métropole du Grand Paris » et des grandes opérations métropolitaines, Maire de Villiers-sur-Marne, la Métropole du Grand Paris a décidé à l'unanimité de soutenir plusieurs projets d'aménagement d'envergure qui répondent à des ambitions environnementales fortes :

- La ZAC Charenton Bercy afin de désenclaver ce quartier, avec la création de la nouvelle passerelle Valmy à Charenton-le-Pont (94) pour un montant de 18 M€ ;
- La création d'un pôle culturel et associatif de 3 625 m<sup>2</sup> situé à Chennevières-sur-Marne (94), qui permettra d'accueillir près de 700 personnes pour un montant de 3,5 M€ ;
- Un centre culturel de 4 973m<sup>2</sup> à Drancy (93), pour un montant de 4 M€ ;
- Les études de conception pour le projet de Gare SNCF à Bry-Villiers-Champigny (94) pour un montant de 4,5 M€ ;
- Les opérations d'aménagement structurantes dans les secteurs de la Grusie et du Val d'Ablon à Villeneuve-le-Roi (94), le programme de construction de Noisy-Pôle-Gare ou encore la ZAC des Docks de Saint-Ouen (93).

### ❖ Habitat

Aux côtés des services de l'Etat et l'Agence nationale de l'habitat (Anah), la Métropole du Grand Paris s'engage dans l'élaboration de plan de sauvegarde de copropriétés, telle que la copropriété Paul Vaillant Couturier à Bobigny (93), et de résorption de l'habitat insalubre rue Raymond Poincaré à Nanterre (92).



## ❖ Des subventions au titre du Fonds Energies et Biodiversité

Dans le cadre de ses compétences en matière de protection et de mise en valeur de l'environnement et en tant que coordinatrice de la transition énergétique, la Métropole du Grand Paris a créé en 2023 deux nouveaux Fonds pour les maires, suivis par Daniel GUIRAUD, Vice-Président délégué à la Transition écologique, à la Qualité de l'air et au développement des réseaux énergétiques et Fatoumata KONE, Vice-Présidente déléguée à la Nature en Ville, à la Biodiversité et à l'Agriculture Métropolitain :

❶ **le Fonds Energies doté de 100M€** qui permet d'accélérer la transition énergétique et de financer des projets en cohérence avec le Schéma Directeur Énergétique Métropolitain (SDEM), comme la création d'un réseau de chaleur géothermique sur la commune de **Malakoff (92)**, la rénovation d'un groupe scolaire à **Rueil-Malmaison (92)**, l'expérimentation de réduction du bruit ferroviaire à **Aulnay-sous-Bois (93)** délibérées lors de ce conseil.

❷ **le Fonds Biodiversité doté de 80M€** qui favorise la biodiversité et la nature en ville, en finançant notamment des dépenses d'investissement nécessaires à la réalisation de projets en matière de plantations d'arbres, de résorptions de coupures écologiques, de désimperméabilisation et renaturation d'espaces. A titre d'exemple, la Métropole va soutenir la ville d'**Aulnay-Sous-Bois (93)** dans son projet de restauration écologique des berges du canal de l'Ourcq,

## ❖ Plan Vélo Métropolitain

La Métropole du Grand Paris poursuit la mise en œuvre de son Plan Vélo, doté de 108 M€ et structuré en 9 lignes, totalisant 215 km de pistes. A ce titre, après présentation par Jean-Pierre BARNAUD, Vice-président délégué aux Mobilités et Circulations Douces, Maire de Chennevières-sur-Marne, et de Jacques BAUDRIER, Conseiller métropolitain délégué au Déploiement des Pistes Cyclables, la Métropole noue deux nouvelles conventions de partenariat :

❶ **avec le Département de la Seine-Saint-Denis ;**

❷ **avec le Syndicat Mixte Autolib' Vélib' Métropole en vue des Jeux de Paris 2024.**

La Métropole accompagne ainsi le déploiement d'aménagements et de stationnements cyclables ainsi que l'installation de stations Vélib' éphémères à proximité des sites de compétition et des zones de célébration.

## ❖ Numérique pour tous

Suite à la fin du dispositif *Pass numérique* au 31 décembre 2023 décidée par l'Etat, la Métropole, sur présentation de Geoffroy BOULARD, Vice-président délégué à la Communication et à l'Innovation Numérique, Maire du XVII<sup>e</sup> arrondissement de Paris, lance un nouveau programme, déployé sur 3 ans, en faveur de l'inclusion numérique. Le programme **Numérique pour tous** consiste à soutenir les communes dans le développement de lieux de médiation numérique, pour favoriser l'autonomie numérique des publics en situation de fragilité. Le Hub Francil'IN sera le partenaire du déploiement de ce nouveau programme.

## ❖ AMI « Vivez les Jeux de Paris 2024 »

Pour contribuer à la réussite locale des Jeux de Paris 2024 et à leur héritage, et faire que chaque Métropolitain puisse y prendre part, la Métropole du Grand Paris a lancé son Appel à Manifestation d'Intérêt *Vivez les Jeux de Paris 2024*, suivi par Quentin GESELL, Vice-président délégué au Développement Sportif, Maire de Dugny, et Marie-Christine SEGUI, Conseillère métropolitaine déléguée aux Centres-villes Vivants, aux Services et aux Commerces de Proximité, Maire d'Ormesson-sur-Marne, visant à promouvoir un ensemble d'animations locales et festives dans les centres-villes et en bord de cours d'eau tout au long de l'année 2024. 8 premières villes ont été retenues : **Meudon (92), Nanterre (92), Puteaux (92), Le Bourget (93), Neuilly-sur-Marne (93), Cachan (94), Champigny-sur-Marne (94), Ivry-sur-Seine (94).**

## ❖ 3<sup>ème</sup> édition de la Nuit de la Solidarité Métropolitaine

Depuis 2 ans, la Nuit de la Solidarité Métropolitaine suscite une mobilisation croissante des communes et permet de fédérer autour d'une action de solidarité emblématique. Le 25 janvier prochain, la Métropole organise la 3<sup>ème</sup> édition, en lien avec la ville de Paris et en partenariat avec les 31 communes qui ont manifesté leur intérêt à participer au prochain décompte organisé avec le concours de professionnels du secteur social et de citoyens bénévoles. Cette action, présentée lors du Conseil par François DECHY, Conseiller délégué au Développement de l'Offre d'insertion et à la création de l'observatoire métropolitain de l'insertion, maire de Romainville, permet de mieux connaître les besoins de ces publics en matière d'hébergement, de logement et de suivi social.